

MAITRE DE L'OUVRAGE :

MAIRIE DE CAZERES
Place de la Mairie
31220 CAZERES

EXTENSION ET RENOVATION DE LA SALLE DES FETES DE CAZERES

**DCE / CCTP LOT 4
CLOISONNEMENTS FAUX PLAFONDS**

Architectes :

le23architecture
Magali Albiges – David STOCCO
le Belvédère
11 boulevard des Récollets
31400 Toulouse
Tel : 05 34 41 18 09 - Fax : 05 61 62 47 30
magali.a@le23architecture.com

Bureau d'études techniques :

INSE
ZI rue marc Robert
31380 ONET LE CHÂTEAU
Tél : 05.65.77.31.00
rodez@inse.fr

CONTROLE TECHNIQUE :

Joël PETIOT | Chargé d'affaire Contrôle Construction Toulouse
Bureau Veritas Construction - Région Occitanie
joel.petiot@fr.bureauveritas.com
+33 6 79251723 (Mobile) | + 33 5 61315782 (Fixe)

CSPS :

Sébastien RIDOU | COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ
Bureau Veritas Construction - Agence Occitanie
sebastien.ridou@fr.bureauveritas.com

+33 6 11 84 46 26 (Mobile) | + 33 5 61 31 59 24 (Fixe)

LOT N°4 CLOISONNEMENT PLACOPLATRE FAUX PLAFONDS

4 1 DESIGNATION DES OUVRAGES

Les présente description et localisation sont les indications complémentaires des plans architectes.

Les plans étant l'outil de prédilection de l'architecte les descriptions et localisation qui suivent complètent les plans, mais une hiérarchie est établie entre les pièces du marché les plans prévalent sur les CCTP. L'entrepreneur devra en cas de contradiction oublier ou manquer

dans ou entre les pièces en référer à l'architecte afin que celui-ci puisse clarifier le choix et cela dans la volonté d'assurer la conformité de l'ouvrage à sa destination.

Les dimensions sont données à titre indicatif afin de déterminer le montant du marché, mais les cotes réelles sont à relever sur place par l'entrepreneur.

Les quantités sont données à titre indicatif, mais doivent être vérifiées par l'entrepreneur pour le chiffrage.

4 1 1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

4 1 1 1 Documents techniques particuliers

Les travaux seront exécutés conformément à l'ensemble des normes, des Documents Techniques Unifiés et autres réglementations en vigueur au jour de la signature du marché par le Maître de l'Ouvrage et applicables au lot concerné, et notamment :

Cloisons :

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements en vigueur et notamment aux :

- § D.T.U n° 25- 1 : Enduits intérieurs en plâtre
- § D.T.U n° 25-31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre
- § D.T.U n° 25-41 : Ouvrages en plaques de parement en plâtre
- § D.T.U n° 25-42 : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches
- § D.T.U n° 25-51 : Plafonds en staff
- § Avis technique du C.S.T.B du matériau retenu, ainsi que les recommandations du fabricant.

Plafonds :

L'entrepreneur devra se conformer aux normes, règlements et au D.T.U n° 25-232 pour les plafonds suspendus en plaques de plâtre.

Il chiffrera tous les ouvrages annexes et complémentaires qu'il jugera nécessaire pour une bonne finition.

La mise en place, le calage de niveau et d'aplomb, les fixations sèches ainsi que le calfeutrement sont dus par l'entreprise. Tous les ouvrages devront être conçus de manière à pouvoir absorber les tolérances de maçonnerie et de charpente, ainsi que le calfeutrement des jeux éventuels.

Doublage :

Prescriptions de l'avis du C.S.T.B (Cahiers du C.S.T.B n° 206 de janvier - février 1980 modifié en janvier-février 1991). Conditions générales d'emploi des complexes d'isolation thermique plaque de plâtre-isolant, utilisés en doublage de mur publiées dans le cahier du C.S.T.B, n° 133, fascicule 1141.

Isolation horizontale ou rampante qui sera réalisée par de la laine de verre soit déroulée sur le plancher ou le faux-plafond dans les combles, soit fixée entre les fermettes dans le cas de rampants ou de jouées de lucarne.

L'isolant est prévu avec pare-vapeur, masse volumique 11 kg/m³ environ - classement au feu M1.

La liste présentée ci-dessus ne peut en aucun cas être considérée comme exhaustive. Le Titulaire du marché doit, en toute hypothèse, réaliser ses prestations dans le respect des règles de l'art et de l'ensemble des normes et autres règles qui lui sont opposables en sa qualité de professionnel.

4 1 1 2 Qualité et origine des matériaux

Tous les éléments non traditionnels (cloisons sèches, éléments de doublage, colles, etc.) devront faire l'objet d'un agrément du C.S.T.B.

Tous les matériaux isolants doivent avoir la classification ACERMI.

Il sera prévu une finition hydrofuge au droit des salles de bain et des salles d'eau.

Les produits utilisés devront répondre aux réglementations et labels européens en vigueur.

4 1 1 3 Protection des ouvrages

L'entrepreneur sera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

Il prendra donc toutes dispositions pour assurer leur protection d'une manière efficace et durable.

L'entreprise devra traiter ses déchets dus à ses diverses protections.

4 1 1 4 Epaisseur et nature des isolants

Les éléments de doublage seront, en épaisseur et en matière, conformes aux spécifications de l'étude thermique et acoustique jointe au dossier ; il en sera de même pour la laine de verre.

Faute de ces éléments, l'entreprise se conformera aux spécifications décrites dans le présent document.

La composition des isolants respectera notre démarche et nos engagements environnementaux et bénéficieront de la certification. Pour des opérations environnementales certifiées H&E de CERQUAL ou HQE l'épaisseur et la nature des isolants devront tenir compte des labels énergétiques à atteindre.

4 2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

4 2 1 FAUX PLAFONDS

4 2 1 1 FAUX PLAFONDS DE TYPE PERLA MICROLOOK 90 DE CHEZ Armstrong ou equivalent 1200*600

Descriptif des plafonds :

Fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond Armstrong Perla MicroLook 90 module 1200 X 600, référence 2805M, démontables, .

Le plafond sera constitué de composé minéral de basse densité non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC.

Les dalles auront une densité leur conférant une parfaite assise dans l'ossature en cas de surpression de la pièce. Leur faible perméabilité à l'air évitera tout effet de filtre.

La réaction au feu sera Euroclass A2-s1,d0, l'absorption acoustique sera de 0.65 (H) (α_w ou α_w) et l'atténuation latérale de bruit (Dncw/Dnfw) 35.0dB.

La réflexion de la lumière sera de 86% et la résistance à l'humidité (RH) de 95%.

Les dalles contiendront 50% de matières recyclées.

Elles seront classées ISO 5 et seront notamment adaptées pour les salles blanches (testé selon ISO 14644-1).

Suivant la Norme 13964, l'ensemble de nos produits sont classés E1 (pas ou très peu de Formaldéhyde) comme cela figure sur les étiquettes du marquage CE.

La surface sera constituée d'un voile acoustique peint Perla, blanc et lisse, nettoyable avec un chiffon humide et résistant aux rayures et sera recouverte d'une peinture perméable aux sons.

La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203-1 DTU 58.1.

Les dalles formeront un et seront .

Le plafond est fabriqué notamment à partir de substrat minéral. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe les fibres de ce produit dans le groupe 3 (ne peut être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

D'autre part, les laines minérales sont certifiées non cancérogènes d'après l'appendice Q de la directive européenne 67/548/EEC (révisée par la directive 97/69/EC de la Commission datée du 5 décembre 1997).

nom du produit : Perla, 2805M

Matériau : composé minéral de basse densité

Surface : Voile peint Lisse

Couleur : Blanc

Détail de bord : MicroLook 90:

Ossature :

Dimensions (mm) : 1200 X 600 X 17 mm

Réaction au feu : Euroclass A2-s1,d0 selon la norme EN 13501-1

Absorption du bruit (α_w) : 0.65 (H) selon les normes EN ISO 354 & EN ISO 11654,

Atténuation latérale acoustique Dncw/Dnfw (dB) : 35.0 dB selon les normes EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1

Réflexion de la lumière (%) : 86% selon la norme EN ISO 7742-2 & 3 (tel que spécifié dans la norme EN 13964)

Résistance à l'humidité (RH%) : 95%

Qualité de l'air : ISO 5 selon la norme ISO 14644-1

Matières recyclées (%) : 50% calculé selon la norme EN ISO 14021 :2001

HQE : FDES disponible sur demande

Poids : 4.6 kg/m²

Réduction sonore (Rw) : 18.0 dB selon la norme EN ISO 140-3 & EN ISO 717-1

Localisation : en plafond de la grande salle selon indications en plans de faux plafonds

4 2 1 2 FAUX PLAFONDS DE TYPE PERLA MICROLOOK 90 DE CHEZ Armstrong ou equivalent 600*600

Descriptif des plafonds :

Fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond Armstrong Perla MicroLook 90 module 600 X 600, référence 2805M, démontables, .

Le plafond sera constitué de composé minéral de basse densité non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC.

Les dalles auront une densité leur conférant une parfaite assise dans l'ossature en cas de surpression de la pièce. Leur faible perméabilité à l'air évitera tout effet de filtre.

La réaction au feu sera Euroclass A2-s1,d0, l'absorption acoustique sera de 0.65 (H) (α_w ou α_w) et l'atténuation latérale de bruit (Dncw/Dnfw) 35.0dB.

La réflexion de la lumière sera de 86% et la résistance à l'humidité (RH) de 95%.

Les dalles contiendront 50% de matières recyclées.

Elles seront classées ISO 5 et seront notamment adaptées pour les salles blanches (testé selon ISO 14644-1).

Suivant la Norme 13964, l'ensemble de nos produits sont classés E1 (pas ou très peu de Formaldéhyde) comme cela figure sur les étiquettes du marquage CE.

La surface sera constituée d'un voile acoustique peint Perla, blanc et lisse, nettoyable avec un chiffon humide et résistant aux rayures et sera recouverte d'une peinture perméable aux sons.

La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203-1 DTU 58.1.

Les dalles formeront un et seront .

Le plafond est fabriqué notamment à partir de substrat minéral. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe les fibres de ce produit dans le groupe 3 (ne peut être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

D'autre part, les laines minérales sont certifiées non cancérigènes d'après l'appendice Q de la directive européenne 67/548/EEC (révisée par la directive 97/69/EC de la Commission datée du 5 décembre 1997).

NOM du produit : Perla, 2805M

Matériau : composé minéral de basse densité

Surface : Voile peint Lisse

Couleur : Blanc

Détail de bord : MicroLook 90:

Ossature :

Dimensions (mm) : 1200 X 600 X 17 mm

Réaction au feu : Euroclass A2-s1,d0 selon la norme EN 13501-1

Absorption du bruit (α_w) : 0.65 (H) selon les normes EN ISO 354 & EN ISO 11654,

Atténuation latérale acoustique Dncw/Dnfw (dB) : 35.0 dB selon les normes EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1

Réflexion de la lumière (%) : 86% selon la norme EN ISO 7742-2 & 3 (tel que spécifié dans la norme EN 13964)

Résistance à l'humidité (RH%) : 95%

Qualité de l'air : ISO 5 selon la norme ISO 14644-1

Matières recyclées (%) : 50% calculé selon la norme EN ISO 14021 :2001

HQE : FDES disponible sur demande

Poids : 4.6 kg/m²

Réduction sonore (Rw) : 18.0 dB selon la norme EN ISO 140-3 & EN ISO 717-1

Localisation : en plafond de l'ensemble selon indications en plans de faux plafond sauf grande salle

4 2 1 3 SOFFITE - JOUES DE FAUX-PLAFOND

Soffite en plaque de plaque BA 13 constitué de :

- Dispositif de suspension par profils métalliques et ossature support de plaque
- Plaques de plâtre BA 13 fixées sur l'ossature par vissage – traitement des joints
- Y compris découpe pour grille de ventilation

Localisation

Selon coupe et plan en retombée de faux plafond si nécessaire

4 2 1 4 ISOLATION THERMIQUE EN PLAFOND DE LA SALLE DES FETES

Fourniture et pose 30 cm de laine roche déroulée sur structure autonome afin de laisser un plenum technique. R = 7,5

Localisation

Sur toute la surface de la grande salle des fetes

4 2 1 5 SUJÉTIONS

Percements et découpes à la demande du plombier, de l'électricien et du lot « VMC Génie Climatique ».

Pose des trappes de visite nécessaires par les interventions ultérieures en faux-plafond.

Localisation

Pour l'ensemble.

4 2 2 CLOISONS ET DOUBLAGE

4 2 2 1 ISOLATION ET DOUBLAGE DEMI STIL 16 cm

Fourniture et pose d'un doublet 1/2 stil composé de :
Ossature 1/2 stil
14 cm de laine de roche R = 4,75
plaque de BA13 haute dureté
Finitions par bandes + 2 passes d'enduit.
Mise en œuvre selon le cahier des charges du fabricant.

Localisation

*Dans l'ensemble des pièces ré-isolées
Grande salle, loges, cuisine, hall d'entrée selon indications en plans*

4 2 2 2 PLUS VALUE POUR PLAQUES MICROPERFOREES

Fourniture et pose d'un doublet 1/2 stil composé de :
Ossature 1/2 stil
14 cm de laine de roche R = 4,75
plaque de BA13 micro perforées
Finitions par bandes + 2 passes d'enduit.
Mise en œuvre selon le cahier des charges du fabricant.

Localisation

Dans la grande salle sur une hauteur de 3m à partir de 1,50m

4 2 3 DOUBLAGES DE BA13 COLLES/RACCORDES PLATRE

4 2 3 1 Doublet plaque de plâtre collée

Habillages composés d'une plaque de plâtre cartonnée haute dureté, hydrofugées ou non.
Ces plaques seront collées directement sur le support, compris façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial.
Plaques de plâtre à bord aminci de 13mm, finition marine pour les pièces humides,
Collage sur le support par plots suivant le cahier des charges de mise en œuvre du fabricant,
Traitement des joints par bandes et trois passes d'enduit de finition.

Destination :

*En doublet 2 faces des murs existants dont le revêtement extérieur est déposé.
En doublet 2 faces des murs de structure créés à l'intérieur en BA ne recevant pas de doublet isolé.
En doublet 2 faces des murs de refends existants dont les finitions ont été arrachées afin d'obtenir une surface prête à peindre.*

Localisation

*Sur murs existants pour une parfaite finition
Selon plans Architecte.*

4 2 3 2 Enduit

Les enduits seront rendus compatibles avec les supports sur lesquels ils sont appliqués.

Enduit plâtre

Réalisation d'un enduit plâtre en reprise après intervention en sous œuvre.
Y compris zone recevant un faux-plafond démontable afin de maintenir le CF entre niveau.
Y compris le traitement du plancher poutrelles hourdis s'il est non plâtré des locaux à risques afin de maintenir le CF entre niveau.
Compte :

- Reprise de 30 cm au droit des cloisons démolies ;
- Reprise de 50 cm au droit des murs repris ;
- 2 m² par occultation de porte 1 face visible ;
- 4 m² par occultation de porte 2 faces visibles ;
- reprise plâtre périphérique des ouvertures en maçonnerie 50 cm de largeur de reprise le long du périmètre ;
- forfait de 5% de reprise plâtre pour décollement du plâtre du support en plafond et mur.

Localisation

*Suivant plans de la maîtrise d'œuvre et en particuliers les plans gros œuvre au droit de ouverture créée, comblée, ...
En reprise de l'ensemble des supports dégradés par la réalisation du projet.*

Selon plans Architecte et Béton.

|

4 2 4 CLOISONNEMENT

4 2 4 1 CLOISONS 98/48 acoustique ou CF 1h

Réalisation de cloisons PLACOSTIL 98/48 de PLACOPLATRE ou similaire de mêmes caractéristiques comprenant :
Ossature métallique en profilés galvanisés, assemblage par vissage (R 48 et M 48),
Placage de chaque face par 2 plaques de plâtre BA 13 (plaques de type PLACOMARINE pour les pièces humides), ou 1 BA 18 ou 1 BA24.

Isolant acoustique en fibre minérale de 45 mm,

Le montage sera acoustique et/ou CF 1h, les cloisons monteront toute hauteur jusque sous support CF et parfaitement calfeutrée en tête.

Traitement des joints par bandes et enduit de finition.

Renforts pour grandes hauteurs

Sujétions particulières

U plastique ou film polyane à poser dans les pièces humides.

Renforts métalliques à incorporer dans les panneaux lors du montage pour la fixation des appareils sanitaires notamment, selon les prescriptions du fabricant.

Renforts bois selon besoins des autres corps d'état.

Incorporation des bâtis de portes.

Localisation

Dans l'ensembles, toutes les cloisons créées y compris remplissages d'ouvertures selon indications en plans

4 2 4 2 Cloison de 72 mm

Cloison composée d'une plaque de plâtre cartonnée HR par face ou plaque hydrofugée dans les pièces humides.

Ces plaques seront vissées sur rails métalliques en acier galvanisé horizontaux et verticaux.

Largeur de l'ossature de 48 mm avec entraxe de 60 cm.

Fixation par vis invisibles auto foreuses tête trompette et façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial.

Isolation phonique par 45 mm : Fourniture et pose d'une isolation phonique par « panneau acoustique roulé »

laine de verre TELSTAR ou équivalent répondant au DTU.

Epaisseur 45mm.

Localisation

Cloisonnement intérieur des sanitaires, des loges, cloisonnement hors locaux CF.

4 2 5 COFFRES / GAINES

4 2 5 1 COFFRE PLATRE 85/48

Fourniture et pose de coffres plâtre de type PLACOSTIL de PLACOPLATRE ou équivalent.

2 plaque extérieure / 1 plaque intérieure

Isolant acoustique en fibre minérale de 45 mm,

Bourrage laine de verre des gaines,

Ossature en acier galvanisé.

Fixation sur structure existante.

1 plaque de plâtre BA 13 (type PLACOMARINE pour les pièces humides).

Exécution de bandes à joints.

1 passe d'enduit de finition générale sur l'ensemble du plafond.

Compris toutes sujétions de renforts pour parfaite tenue de l'ensemble.

Sujétions particulières

Porte comprenant les coffres horizontaux et les coffres verticaux.

Localisation

Coffres pour colonnes EU / EV / EP, VMC, AEP...

Pour cloisons techniques des sanitaires.

Selon plans Architecte.

4 2 5 2 CAISSON COUPE FEU 1h

Fourniture et pose de coffres plâtre CF de type Promat ou montage coupe feu 1h

Mis en place d'un Promat ou équivalent sur ossature en acier galvanisé.

Fixation sur structure existante.

1 plaque de plâtre BA 13 (type PLACOMARINE pour les pièces humides).

Exécution de bandes à joints.

1 passe d'enduit de finition générale sur l'ensemble du plafond.

Compris toutes sujétions de renforts pour parfaite tenue de l'ensemble.

Localisation

Pour isoler le cable d'alimentation egenreale selon indications en plans

Selon plans Architecte.

4 2 6 DIVERS

4 2 6 1 Renforts

Renforts dans cloisons

Fourniture et pose par le présent lot de feuilards dans les cloisons en renforts et en prévision de la mise en place de différents équipements.

Fourniture et pose par le présent lot de feuilards dans les cloisons en renforts et en prévision de la mise en place de différentes menuiseries, quincaillerie et SSI.

Localisation

Dans l'ensemble des cloisons recevant un équipement type barre d'appui PMR.

4 2 6 2 Bande armée d'angle

Traitement des angles saillants de cloisons et caissons réalisés en plaques de plâtre par des bandes armées.

Localisation

Dans l'ensemble du projet.

4 2 7 RESERVATIONS

4 2 7 1 HUISSERIES

L'entrepreneur du présent lot devra l'incorporation dans ses cloisons de toutes les huisseries ou bâtis du lot Serrurerie et/ou Menuiseries intérieures ou extérieures.

Localisation

Suivant plans Architecte et plans des BET.

4 2 7 2 TRAPPES DE VISITE

L'entreprise devra mettre en place suivant les indications fournies par les lots Menuiseries, Serrurerie ou Ventilation, les trappes de visite fournies par eux.

A cet effet, l'entreprise de Plâtrerie prévoira les renforts d'ossature nécessaires à la mise en œuvre de ces ouvrages.

Localisation

Suivant plans Architecte et plans des BET.

4 2 7 3 GRILLES DE VENTILATION

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge les réservations nécessaires aux autres lots.

Localisation

Suivant plans Architecte et plans des BET.

4 2 7 4 RACCORDS

L'entrepreneur du présent lot devra le raccord de toutes les réservations, saignées, trous, ... réalisés par les autres lots dans ses ouvrages.

Rebouchage des trous laissés après dépose (lots techniques + lots de finition).

Une campagne de rebouchage sera ordonnée par la Maîtrise d'Œuvre après constat de bonne fin de la part des autres corps d'état.

Localisation

Sur l'ensemble du projet